



Extrait du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL de la VILLE de GAILLAC (Tarn)

[Mercredi 17 mai 2023]

Date de la convocation

11 mai 2023

Date de mise en ligne

19 mai 2023

Nombre de conseillers

En exercice : 33

Présents : 25

Procurations : 5

Votants : 30

Présents : Martine SOUQUET, Maire, Francis RUFFEL, Dominique HIRISSOU, Pierre TRANIER, Eric PILUDU, Christian PERO, Christel PALIS *Maires Adjoints*, Monique GUILLE, Lahcene BAAZIZ, Dany PORTES, Arnaud ELGOYHEN, Daniel RIBES, Isabelle BEAUVAIS, Laurent SQUASSINA, Thierry VOGELAAR, David AMALRIC, Martine VIOLETTE, Anne DUBIER, Thierry BODDI, Marie MONTELS, Jean BATAILLOU, Jean-Marc AGUERRE, Gabriel CARRAMUSA, Agnès MERONI, Thomas DOMENECH, *Conseillers*

Absents et représentés : Christelle HARDY, Claire VILLENEUVE, Martine MOSTARDI, Antony MOUSSU, Elisa GILLET

Absents : Dominique BOYER, Alain SORIANO, Corinne DARMANI

N° 069/ 2023

Secrétaire de séance : Francis RUFFEL

OBJET DE DELIBERATION : Versement d'une subvention exceptionnelle pour la participation à une compétition sportive

Il est proposé au Conseil Municipal le versement d'une subvention exceptionnelle de 150 € à l'association des patineurs Saint-Amantais, qui coordonne le Groupe Onyx, alliance de 4 clubs de patinage artistique du Tarn, pour la participation d'une patineuse domiciliée à Gaillac aux championnats d'Europe de roller artistique qui se dérouleront en mai 2023 au Portugal.

VOTE : à l'unanimité des membres présents

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

APPROUVE le versement de la subvention mentionnée ci-dessus,

DONNE tout pouvoir au Maire ou au Maire Adjoint Délégué de signer toutes pièces nécessaires à la bonne mise en place des présentes.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Madame le Maire,

Martine SOUQUET

Le secrétaire de séance,

Francis RUFFEL

Fait à Gaillac le 19 mai 2023